

1. Coordonnées de l'organisateur

Cette activité est organisée par : Individu Organisme Entreprise

Nom de l'organisation (s'il y a lieu)

Prénom Nom

Adresse Bureau/appartement

Ville Province Code postal

Téléphone (résidence) Téléphone (travail)

Courriel

Quels sont les autres membres du comité organisateur ? Merci de mentionner qui sera responsable du volet financier et du volet communication (promotion, publicité). S'il y a plus de cinq personnes dans le comité, vous pouvez joindre une annexe.

Prénom	Nom	Téléphone	Responsabilité dans le comité

2. Description du projet

Nom du projet : _____

Décrivez votre projet en quelques lignes en incluant l'objectif financier, la date et le lieu de l'activité, le nombre de participants prévu et la façon dont seront amassés les fonds.

- i. Il est entendu et accepté que toute activité doit être au préalable autorisée par Revivre (une entente sera signée).
- ii. Il est entendu et accepté que tout matériel promotionnel (affiches, billets, textes sur l'activité) utilisé pour cette activité sera envoyé à developpement@revivre.org pour approbation.
- iii. Revivre n'avancera aucuns fonds pour la réalisation de l'activité et n'est aucunement responsable des engagements pris par la ou les personnes responsable(s) de l'activité.
- iv. Ni l'organisateur ni aucun membre du groupe ne peut représenter Revivre ou s'identifier comme porte-parole de l'Association dans des activités de relations publiques ou autres.
- v. Il est de la responsabilité de l'organisateur de se trouver des bénévoles pour l'aider dans cette activité.
- vi. Il est de la responsabilité de l'organisateur de se procurer les permis nécessaires pour l'activité.
- vii. L'organisateur s'engage à promouvoir lui-même cette activité.
- viii. L'organisateur s'engage à remettre les profits de l'activité ainsi qu'un rapport détaillé des revenus et des dépenses réels dans les trente (30) jours suivant cette activité.
- ix. Pour tout don de 20 \$ et plus, Revivre pourra remettre un reçu d'impôt aux donateurs. Il est de la responsabilité de l'organisateur de transmettre les coordonnées complètes de ceux-ci à Revivre.
- x. L'organisateur et le comité dégagent Revivre de toute responsabilité, de quelque nature que ce soit, reliée à cette activité et, le cas échéant, prend charge de toute poursuite pouvant en résulter.
- xi. Veuillez répondre à toutes les questions de ce formulaire avant de le signer et de nous le retourner. Revivre se réserve le droit de refuser ou de reporter sa décision aussi longtemps qu'elle n'a pas obtenu toute l'information requise.

3. Reçus fiscaux

L'émission de reçus fiscaux est régie par une loi gouvernementale très stricte que Revivre doit respecter. Pour qu'un reçu officiel de don puisse être délivré, tout avantage doit être soustrait du montant versé par le participant. Cela signifie que si le participant reçoit un avantage (exemples : un repas, une participation à un tournoi de golf, un cadeau, etc.), la valeur de cet avantage sera déduite avant de remettre le reçu officiel de don.

Il est donc important que le budget (revenus et dépenses) soit remis à Revivre en précisant le montant versé par les participants et les avantages reçus. Le calcul du montant du reçu sera effectué par Revivre. La liste des personnes qui ont droit à un reçu devra être signée par l'organisateur.

Signature du responsable

Date

Merci de retourner ce formulaire dûment rempli à developpement@revivre.org ou par télécopieur au 514 529-3083, ou encore par la poste à Développement, Revivre, 5140, rue Saint-Hubert, Montréal (Québec) H2J 2Y3